

AUXILIAIRE DE PUERICULTRUE AU SEIN DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

CDD de 6 mois à 28 heures par semaine – prise de poste : dès que possible

CADRE STATUTAIRE : CATEGORIE C
FILIERE Médico-sociale
GRADE Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE : Sous l'autorité d'une responsable d'un EAJE

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI : Au sein du jardin d'enfant et/ou du multi Accueil, l'auxiliaire de puériculture organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

MISSION PRINC.	ACTIVITES/TACHES DE TRAVAIL :
<p style="text-align: center;">Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité - Favoriser la socialisation du jeune enfant - Établir une relation de confiance avec les parents - Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement - Respecter le choix de la mère en matière d'allaitement - Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents - Prendre en compte la diversité culturelle
<p style="text-align: center;">Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement - Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant - Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité - Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant
<p style="text-align: center;">Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aider l'enfant à acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.) - Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure - Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable
<p style="text-align: center;">Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques et l'éducatrice de jeunes enfants - Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression - Favoriser les matériaux pédagogiques durables - Réguler les interactions entre les enfants
<p style="text-align: center;">Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Estimer l'état de santé général de l'enfant - Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents - Assurer la sécurité et prévenir l'accident - Assurer le confort de l'enfant (change, repas, etc...)
<p style="text-align: center;">Participation à l'élaboration du projet d'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer sa fonction et son rôle dans l'établissement, le service, l'équipe pluridisciplinaire - Rendre compte d'observations et d'activités effectuées - Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement

Participation aux tâches courantes de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et désinfecter les espaces de vie et le matériel. - Mettre en œuvre les consignes de sécurité et d'hygiène. - Assurer l'hygiène, l'entretien des espaces de vie et la désinfection du matériel. - Suivre le stock des produits d'entretien. - Participer à la préparation et à la prise de repas des enfants. - Ouvrir et fermer l'établissement en fonction du planning.
--	--

COMPETENCES REQUISES :

SAVOIR :

- Avoir des notions de psychologie infantile, de physiologie et psychomotricité
- Connaître les maladies infantiles et signaux d'alerte (fièvre, poussées dentaires, érythème, etc.)
- Connaître les règles et consignes de sécurité et d'hygiène et les règles HACCP
- Avoir des notions de réglementation en matière d'autorité parentale
- Connaître le développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans
- Avoir des notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant

SAVOIR-ÊTRE :

- Savoir bien communiquer
- Être disponible
- Être autonome dans les projets d'activités et dans la relation avec l'enfant
- Savoir travailler en équipes
- Être réactif (savoir agir et alerter en cas d'accident)
- Être à l'écoute, communiquer et observer
- Être vigilant quant à la composition chimique des jouets, biberons, produits d'hygiène et d'entretien

SAVOIR-FAIRE :

- Savoir organiser son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites
- Savoir encadrer des enfants
- Maîtriser les techniques artistiques, manuelles, ludiques
- Savoir régler un conflit
- Savoir stocker des produits de soins
- Maîtriser les principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillage, etc.)
-

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents
- Relations régulières avec les différents membres de l'équipe
- Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychologue, psychomotricien, médecin, etc.)
- Relations occasionnelles avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap, etc.)

SITES DE TRAVAIL : Maison de la Petite Enfance – Rue Victor Hugo 42230 ROCHE LA MOLIERE

DUREE DE TRAVAIL : Temps non complet 28/35^{ème} en contrat à durée déterminée

CONTRAINTES LIEES AU POSTE :

- Être titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture
- Horaires décalés et réguliers
- Remplacements possibles

Date limite de candidature : 30/11/2021

CANDIDATURES :

Envoyer CV + lettre de motivation -> adressés à Monsieur le Maire
2 rue Gambetta 42230 ROCHE LA MOLIERE
ou à scanner à recrutement@rochelamolier.fr

PLUS DE RENSEIGNEMENTS au 04.77.90.77.14.